

3 AVRIL 2024 | Arques

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

« EAU » cœur de l'Aménagement




# LE FONDS EAU DE LA CAPSO




L'eau  
de Saint-Omer



# LES OBJECTIFS DU FONDS EAU

 **#objectif\_1** : **Contribuer aux Objectifs de Développement Durable** par un accompagnement financier et technique de projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

 **#objectif\_2** : **Promouvoir la mobilité des jeunes** audomarois par le prisme de la problématique de l'eau et du développement durable

 **#objectif\_3** : **Sensibiliser** la population par la réalisation d'actions d'éducation à la citoyenneté et à l'environnement



# LES OBJECTIFS DU FONDS EAU

Le Fonds Eau : **#objectif\_1** : contribuer aux ODD

Depuis 2016, **160 000** personnes dans **35** pays ont un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement grâce aux **64** projets accompagnés.



# LES OBJECTIFS DU FONDS EAU

Le Fonds Eau : **#objectif\_2 : promouvoir la mobilité des jeunes**

Près de **200 jeunes** partis ou accueillis  
grâce au Fonds Eau depuis 2016

- Dans le cadre de mobilités collectives ou individuelles
- Avec des partenaires multiples : établissements scolaires, associations, villes, centres socioculturels...
- Sur des projets diversifiés : séjour interculturel, chantier international, stage, formation...



# LES OBJECTIFS DU FONDS EAU

Le Fonds Eau : #objectif\_3 : mener des actions d'éducation à l'environnement

Plus de **3000** personnes sensibilisées à l'importance de la préservation de la ressource en eau depuis 2016

Exemple en 2023 : organisation de la Journée Mondiale de l'Eau avec l'opération « Ici commencent la rivière et la mer » et analyses de l'eau avec le BTS Métiers de l'Eau du lycée Blaise Pascal



28

Communes  
du Pays de  
Saint-Omer



6 collèges

3 lycées

20 écoles primaires



> 1000 élèves ont participé à l'opération



EUROPAN



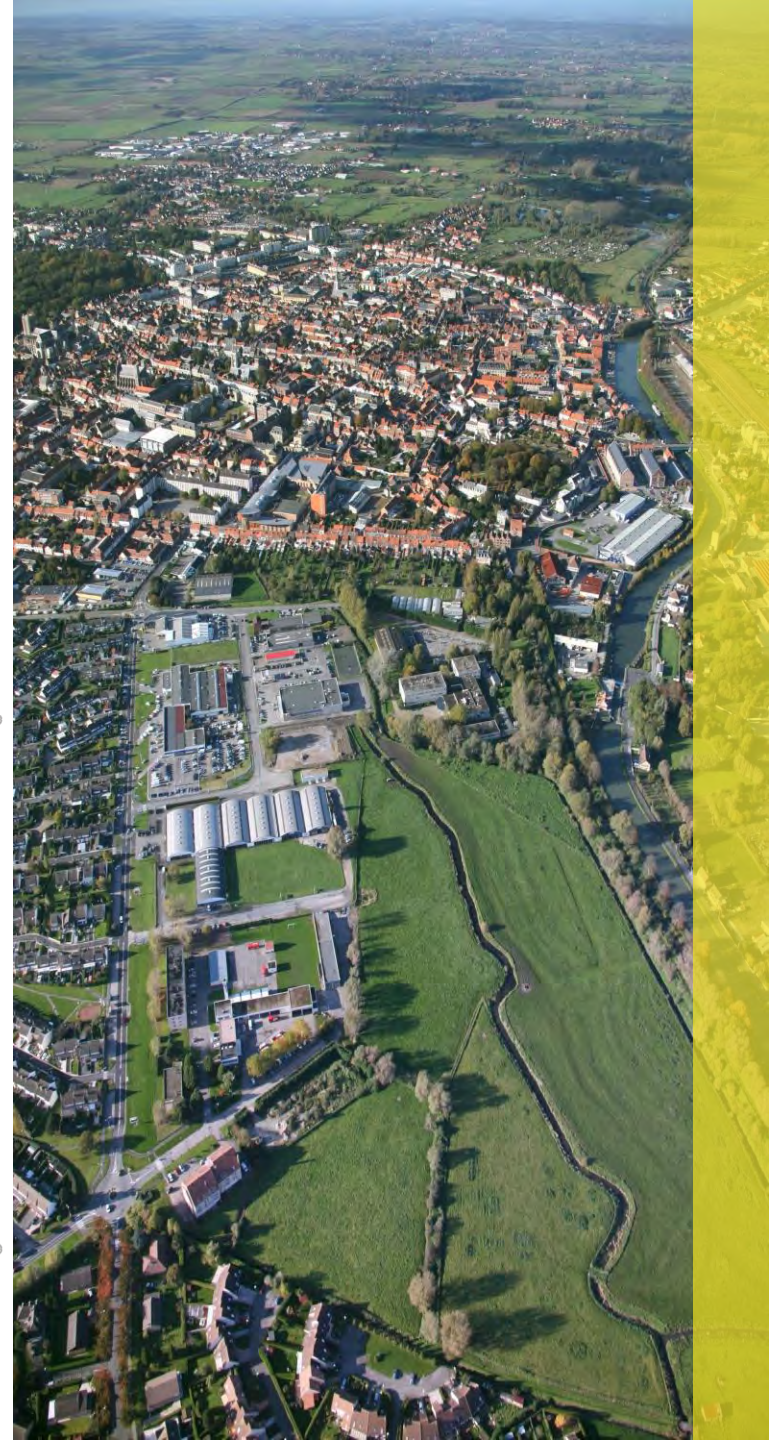
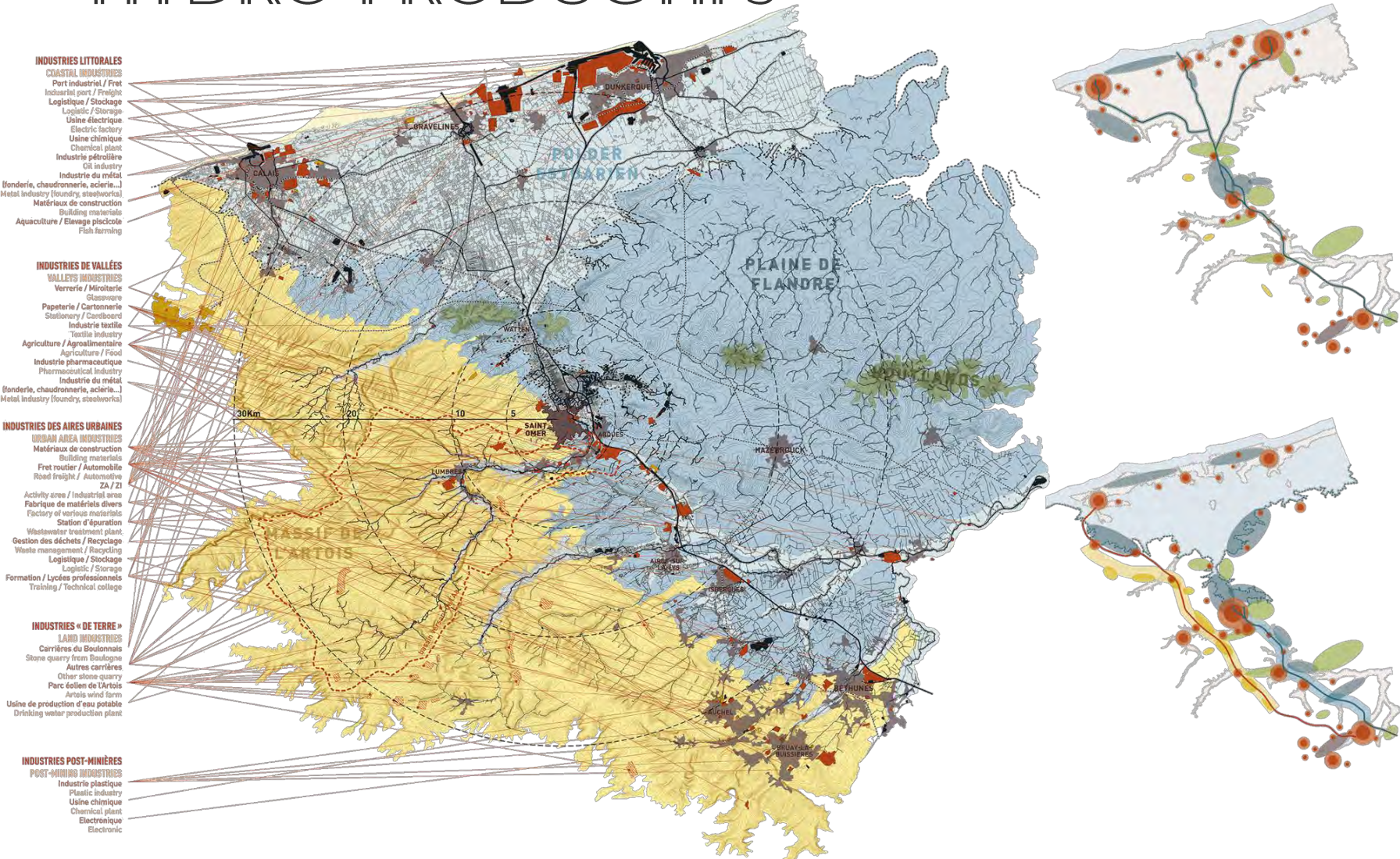
# EUROPAN : LA DÉMARCHE

- **2019 : 3 équipes lauréates** ont été désignées :
  - Iris Chervet : **Parcs hydroproductifs**
  - Clément Ringot/Maxime Beel : **Social infrastructures liées à l'eau**
  - Mathieu Labeille : **9 lieux jusqu'à la mer**
- **2021 : Séminaire « Vivre et penser l'eau dans les territoires »** pour présenter les projets lauréats d'EUROPAN aux élus et acteurs du territoire
- **2021 : Ateliers** en présence des acteurs de l'eau et de l'aménagement.  
**Production d'un livrable de synthèse.**
  - **Atelier 1 : Croiser les regards** entre acteurs de l'eau et acteurs sociaux
  - **Atelier 2 : Mettre en œuvre une stratégie d'aménagement** dont l'eau serait le fil conducteur
  - **Atelier 3 : Construire des propositions d'orientations** pour mettre l'eau au cœur de la politique d'aménagement du pôle urbain.

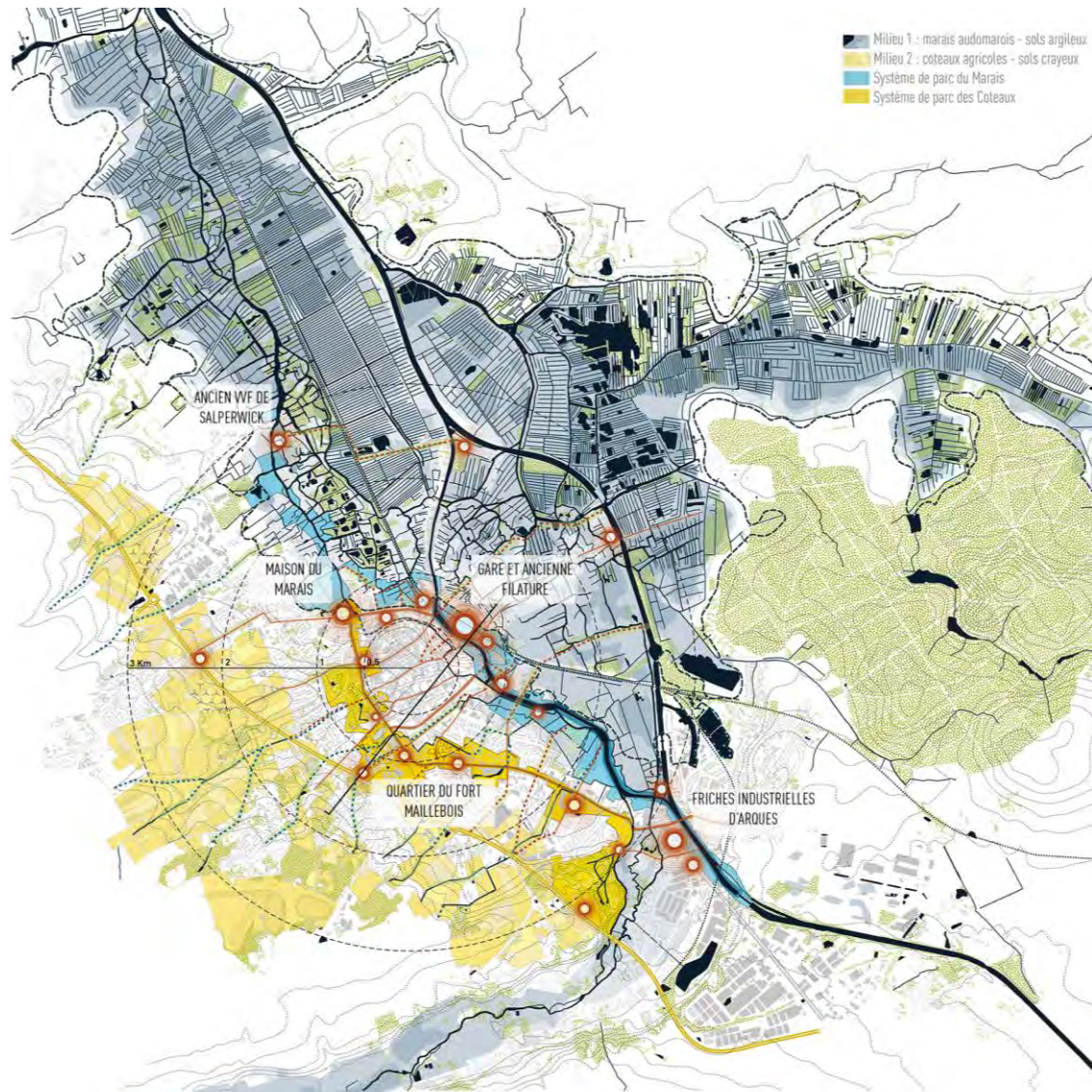




# PROJET LAURÉAT : « PARCS HYDRO-PRODUCTIFS »



# PROJET LAURÉAT : « PARCS HYDRO-PRODUCTIFS »



1. Infrastructures linéaires

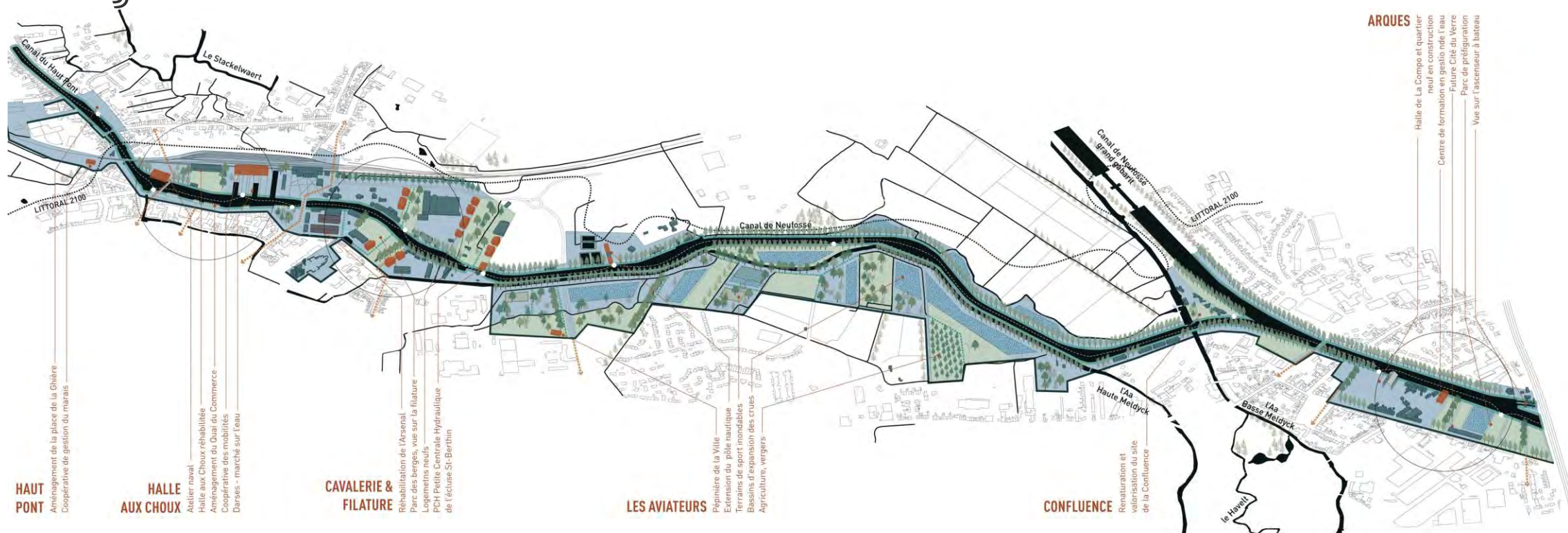


2. Systèmes de parcs

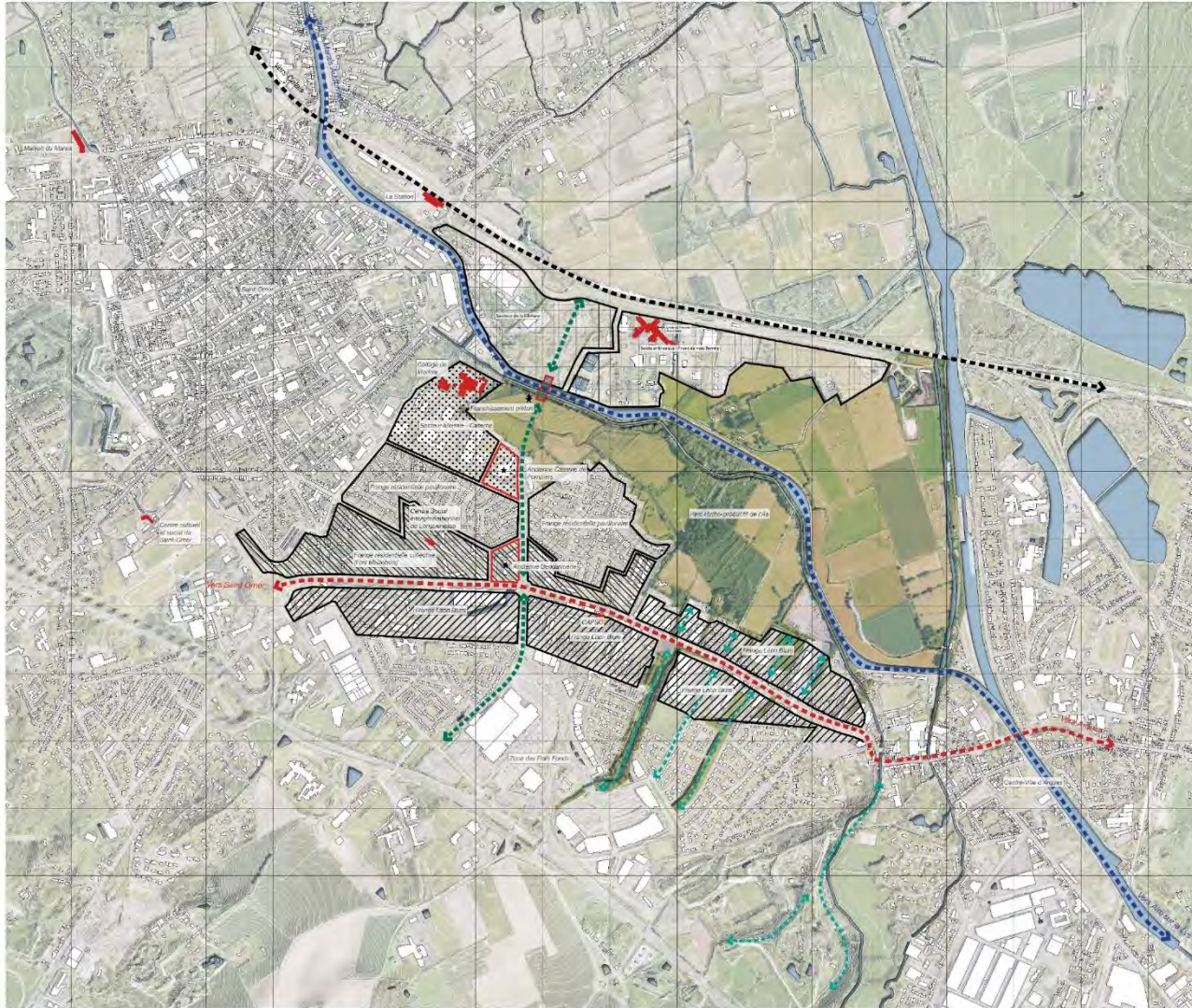


3. Traverses hydrauliques et paysagères

# PROJET LAURÉAT : « PARCS HYDRO-PRODUCTIFS »



# LA CARTE DE SYNTHÈSE ISSUE DU WORKSHOP



**LEGENDE**

**AXES D'ORIENTATION 1 CONCEPTIONS PRINCIPALES ET DÉVELOPPEMENT**

- 1** **Cœur de l'habitat et Haute Qualité**
  - Définir les modalités de développement
  - Renforcer la capacité à vivre
  - Définir les conditions de vie de la ville
- 2** **Avenue des Bains**
  - Définir les modalités de développement
  - Définir les conditions de vie de la ville
- 3** **Vie locale**
  - Définir les modalités de développement
  - Définir les conditions de vie de la ville

**AXES D'ORIENTATION 2 PROJECTIONS SPATIALES ET STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT**

- 4** **Des Bords de l'Escaut**
  - Définir les modalités de développement
  - Définir les conditions de vie de la ville
- 5** **Centres secondaires**
  - Définir les modalités de développement
  - Définir les conditions de vie de la ville

**SPATIUMÉTRIE - L'ESCAUT EN DÉVELOPPEMENT**

**Pour l'habitat individuel de la ville**

- 1** **Frange Estuaire - Bords de l'Escaut**
  - Définir les modalités de développement
  - Définir les conditions de vie de la ville
- 2** **Frange Marais - Centre**
  - Définir les modalités de développement
  - Définir les conditions de vie de la ville
- 3** **Frange d'habitat individuel**
  - Définir les modalités de développement
  - Définir les conditions de vie de la ville
- 4** **Frange des Bains**
  - Définir les modalités de développement
  - Définir les conditions de vie de la ville

**SPATIUMÉTRIE - L'ESCAUT EN DÉVELOPPEMENT**

- 1** **Zone d'habitat individuel**
  - Définir les modalités de développement
  - Définir les conditions de vie de la ville
- 2** **Zone d'habitat individuel**
  - Définir les modalités de développement
  - Définir les conditions de vie de la ville
- 3** **Zone d'habitat individuel**
  - Définir les modalités de développement
  - Définir les conditions de vie de la ville
- 4** **Zone d'habitat individuel**
  - Définir les modalités de développement
  - Définir les conditions de vie de la ville

**DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT**

■ **Axe 1:**  
 Gare de St-Omer ➔ Halle de la composition à Arques

■ **Axe 2:**  
 Avenue du Général de Gaulle Arques ➔ Centre VVF de Salperwick

■ **Axe 3:**  
 Avenue de l'Europe à Saint-Omer ➔ Avenue des Frais Fonds à Longuenesse



# LES ENJEUX IDENTIFIÉS

## Les enjeux hydrauliques :

## Les enjeux culturels et sociaux :

## Les enjeux d'espaces publics et d'aménagement :

- Eau busée, non visible
- Ruissellement
- Dé-raccordement
- Stockage et restitution
- Insalubrité de l'eau
- Dignes et rupture de digues

- Pédagogie
- Culture du risque

- Espace public potentiel
- Opération exemplaire existante sur le territoire
- Nouvelles formes d'habiter
- Développement de la mobilité douce
- Multifonctionnalité des ouvrages:



# LA STRATÉGIE PROPOSÉE À L'ISSUE DES ATELIERS

## Activer des sites pilotes à court termes :

Le positionnement stratégique de certains sites soulève des questions de programmation, ceux-ci peuvent devenir les catalyseurs d'un développement urbain.

### Exemples :

*la gendarmerie est située en proue du Fort Maillebois et peut amorcer une rénovation urbaine du quartier.*

*L'ancienne caserne de pompiers est à l'entrée du futur "parc de l'Aa".*

## Activer des sites pilotes à moyen termes :

Il s'agit de créer un axe de liaison douce reliant le centre commercial de Longuenesse au quartier de la Filature en développant les secteurs d'habitat (Maillebois, Guynemer...), des espaces de sports (kayak, SCENEO), les espaces de loisirs (berges de l'Aa, parc agricole) et les zones commerciales

## Activer des sites pilotes à long termes :

Nouvelles dynamiques de développement autour d'un parc hydro-productif permettant d'amorcer le renouvellement urbain et le développement économique en préservant le poumon vert du périmètre

# EUROPAN : LES PERSPECTIVES

- Intégrer les enjeux d'EUROPAN au PLUi (règlement ? OAP thématique ou programmatique ?)
- Intégrer les enjeux d'EUROPAN dans les marchés de MOE



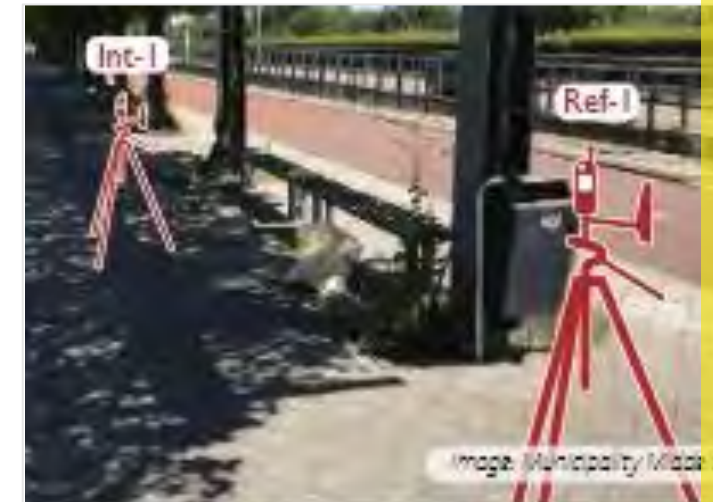
# LES ETUDES DE PROGRAMMATION





## EXEMPLE DE SAINT-OMER

- Projet européen Cool Towns : enjeu de lutte contre le stress thermique dans les espaces publics, dans les petites et moyennes villes de l'espace Nord-Ouest européen
- Réalisation de cartes de vulnérabilité pour chaque ville partenaire du projet
- Les cartes ont été réalisées en croisant les données climatiques locales issues des campagnes de mesures et les données socio-économiques fournies par chaque partenaire
- Mise en ligne d'un protocole accessible à tous pour mesurer le stress thermique dans les espaces urbains (université d'Amsterdam)



# L'ÉCOLE MONTAIGNE

- Projet européen Cool Towns : enjeu de lutte contre le stress thermique dans les espaces publics, dans les petites et moyennes villes de l'espace Nord-Ouest européen
- La cour d'école Montaigne, un site pilote pour tester les études et réflexions du projet européen
- Réalisation d'îlots de fraîcheurs et désimperméabilisation et végétalisation dans le secteur de la gare
- Etude en concertation avec les élèves et l'équipe enseignante de l'école Montaigne



# ÉTUDE DÉSIMPÉRMÉABILISATION

- Vers une prise en compte de l'infiltration des eaux pluviales et des espaces à désimpermeabiliser
- 2021 : Lancement de « l'étude désimpermeabilisation » avec l'objectif de déterminer des aménagements pour désimpermeabiliser et végétaliser différents espaces
- 4 sites identifiés : une place, une cour d'école, un parking et un parvis historique
- Réflexion en cours pour un nouveau projet européen Interreg « petites villes vertes et bleues »



# JARDIN PUBLIC D'ARQUES

- Volonté de réfléchir à l'aménagement du jardin public en lien avec les enjeux de l'eau
- Réflexion en lien avec les partenaires notamment le SmageAa
- Les enjeux et aménagements liés à l'eau : valoriser l'eau sous sa forme artificielle (les trois bassins) et naturelle (basse Meldyck et Havelt) ; requalifier les trois bassins existants en zones humides propices à la biodiversité ; Requalifier les berges avec le génie végétal / solutions fondées sur la nature (pentes douces, plantes hélrophytes, fascines de saules) ; retrouver une fonction hydraulique et historique au site, créer des espaces propices à la biodiversité en centre-ville, améliorer l'effet d'îlots de fraîcheur, créer des espaces paysagers pour les usagers du jardin public ;

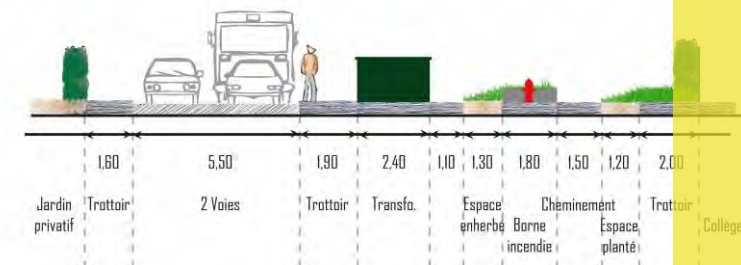


# VILLE HAUTE FAUQUEMBERGUES

- Volonté de la commune de réfléchir à l'aménagement de la ville haute, notamment des espaces autour des équipements publics
- Objectif de prendre en compte le cycle de l'eau dans les espaces publics et de s'appuyer sur une trame verte et bleu urbaine, comme structure entre les différents espaces
- Exemple de propositions : Rendre visible l'infiltration et l'écoulement des eaux pluviales (fil d'eau, noues paysagères), déconnection des eaux de toitures et stockage des eaux via des cuves, Création d'une rue jardin avec infiltration à la parcelle, création d'un parking paysager (noues, matériaux perméables), mise en place d'un espace ludique de stockage des eaux pluviales,



Coupe 4 :



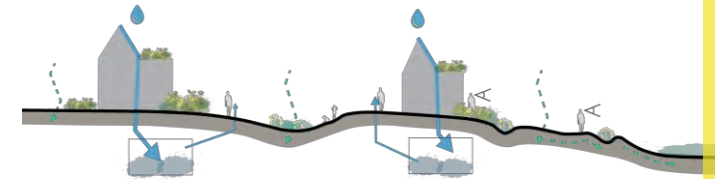
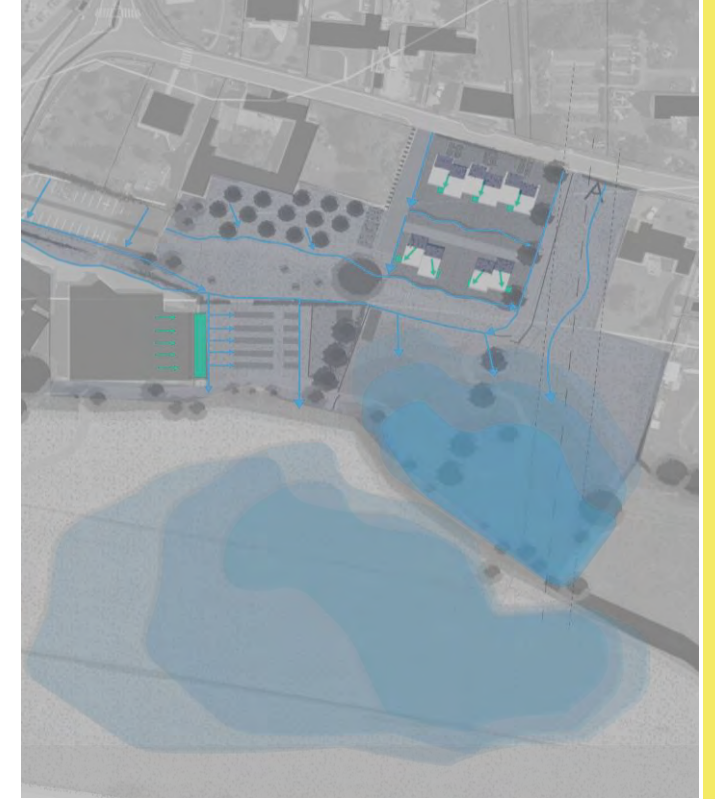
# CENTRE BOURG DE WITTES

- Volonté de réfléchir au centre bourg avec les enjeux de l'eau
- Lien avec la démarche Territoire engagé pour l'eau

(Récupérer les eaux de pluie et les réutiliser (lavage des sols, réutilisation pour sanitaires, éco-pâturage, réutilisation au potager), Proposer une déconnection du réseau existant,)

- Lien avec les partenaires notamment le Symsagel

(Créer un champ d'inondation contrôlée de part et d'autre de la ripisylve, Adapter les pratiques agricoles et la palette végétale aux zones humides, Valoriser les solutions fondées sur la nature (berges, fascines de saules...), Récupérer les eaux de pluies pour le bétail en éco pâturage



# CENTRE BOURG DE WITTES

- Volonté de réfléchir au centre bourg avec les enjeux de l'eau
- Infiltrer l'eau à la parcelle et favoriser les matériaux perméables
- Récupérer et stocker les eaux pluviales
- Utiliser l'eau et guider le trop-plein vers la Melde
- Récupérer et stocker les eaux de toitures de la salle des sports et de l'extension, créer un système d'arrosage ludique
- Réduire l'utilisation de l'eau et réutiliser les matériaux
- Mettre en place des aménagements favorisant la biodiversité et s'inspirer des solutions fondées sur la nature
- Sensibiliser les habitants aux problématiques liées à l'eau
- Créer un espace partagé autour de l'eau



# SAINT-MARTIN D'HARDINGHEM

- Volonté de la commune de réfléchir à la création d'un circuit pédagogique autour des enjeux de l'eau sur les digues de gestion des champs d'inondation contrôlé (CIC)
- Lien avec la démarche Territoire engagé pour l'eau
- Lien avec les partenaires notamment le SmageAa (gestionnaire des Champs d'Inondations Contrôlées)





# SAINT-MARTIN D'HARDINGHEM

- Créer un chemin piétonnier d'environ 2km, en lien avec les champs d'inondations contrôlées, se promener de la place du village aux coteaux en passant par les digues des champs d'inondations contrôlées
- Prendre en compte la trame verte et bleue et les enjeux liés à l'eau
- Valoriser et s'appuyer sur les ambiances paysagères existantes : les coteaux, le fond de vallée de l'Aa, les structures végétales
- Créer des points d'arrêt et de mise en valeur du patrimoine hydraulique, naturel, paysager et historique



#### SIGNALETIQUE :

1 Balisage directionnel vers la digue



#### AMÉNAGEMENTS :

1 Système d'ouverture des deux barrières, pour ouvrir le sentier et sécuriser/fermer l'accès à la pâture



\*Option d'implantation de mobilier d'interprétation du paysage, proposition d'une borne à l'emplacement du moulin - à confirmer par le SmageAa. Il sera préconisé à cet emplacement de préserver les ouvertures paysagère sur les CIC

## ETUDES EN COURS

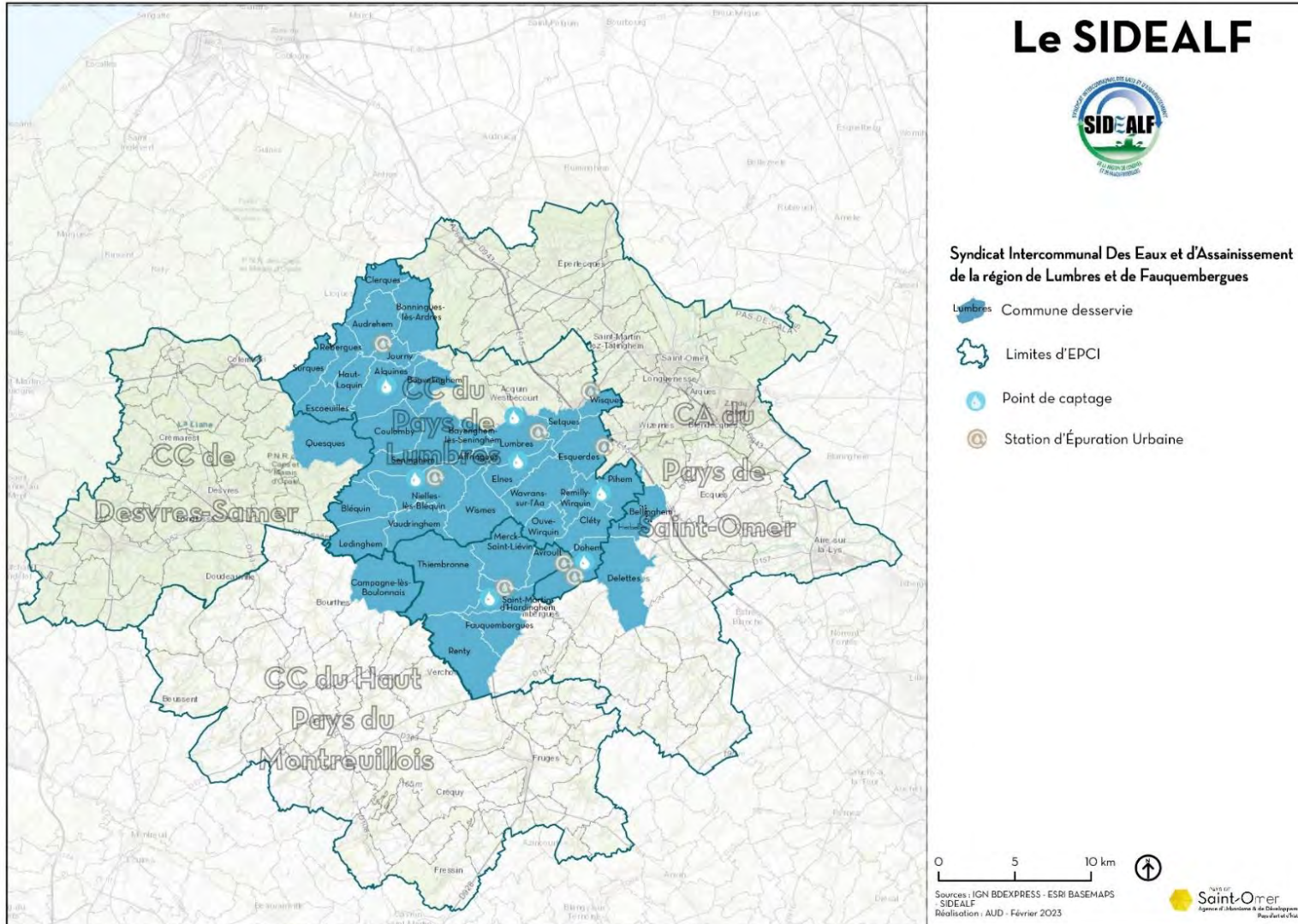
- En cours : Suivi avec la commune d'Aire-sur-la-Lys du projet qui vise à tendre vers la renaturation de l'îlot Saint Jean Batiste (suite à l'accompagnement de la commune en décembre 2023 pour la rédaction d'un cahier des charges)
- En cours : Etude du Renan à Longuenesse (désimperméabilisation des espaces publics)
- En cours : projet européen Clim@ville, petite ville verte et bleue (projet avec la commune de Saint-Omer pour la désimperméabilisation du parvis Saint Bertin)

PROSPECTIVE :

# LA TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'EAU



# CONTEXTE TERRITORIAL



Création en 2016

**40 communes  
sur 4 intercommunalités**

28 584 habitants

11 161 ménages

11 735 abonnés

12 303 logements

dont 437 logements collectifs

430 km de réseaux

# CONTEXTE DE LA TARIFICATION ACTUELLE

## **Particuliers :**

- Prix dégressif selon 3 tranches de tarification
- Pas de différenciation selon le type d'usages
- Pas de prise en compte du nombre de personnes composant le foyer
- Découpage en 8 secteurs géographiques, 3 tarifs différents sur la part fixe et la part variable, 3 tranches de tarification

## **Professionnels :**

- Prix dégressif selon 3 tranches
- 3 tarifs différents sur la part variable
- part fixe selon le diamètre du compteur

↳ Les usagers professionnels consomment 38% de l'eau mais ne représentent que 26% des recettes (m<sup>3</sup> facturés).

# CONTEXTE NATIONAL

## Article 28 de la loi n°2013-312 du 15 avril 2013

La loi « Brottes » a introduit pour les collectivités qui le souhaitent la possibilité d'une expérimentation en vue de « favoriser l'accès à l'eau et de mettre en œuvre une tarification sociale de l'eau », dans les conditions prévues par l'article 72 de la Constitution.

Généralisation avec la loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019 qui permet à l'ensemble des services de construire une politique sociale de l'eau adaptée à leur territoire.

**Expérimentation de la  
tarification sociale de l'eau à  
partir de 2013**

**Généralisation  
depuis 2019**

**Plan Eau :  
Objectif : faire 10 %  
d'économie sur la ressource  
d'ici 2030**

**2013 :**

*Loi Brottes*

**2019 :**

*Loi Engagement et Proximité*

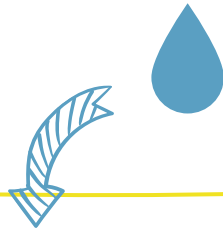
**2023 :**

*Plan Eau*

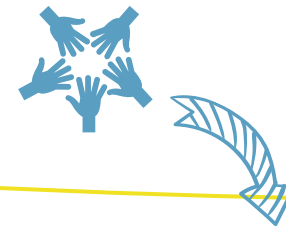


# OBJECTIFS DE LA TARIFICATION ECO-SOLIDAIRE

## 2 objectifs : ECOLOGIQUE & SOLIDAIRE



→ Inciter les usagers à avoir une consommation raisonnable de l'eau et ainsi être « éco-responsable » par le biais d'une tarification progressive grâce à des tranches avec un prix croissant du m<sup>3</sup> consommé



→ Réduire la facture d'eau pour les abonnés les plus défavorisés et améliorer ainsi le reste à vivre des ménages en difficulté

>Principe législatif d'accès à l'eau pour tous, aide« préventive »

# OBJECTIFS POUR LE SIDEALF

- **Garantir l'accès à l'eau potable pour tous**
- **Assurer l'équilibre budgétaire et la capacité d'investissement** et offrir un service de l'eau et de l'assainissement de qualité
- Proposer une **tarification plus équitable entre abonnés**
- Inciter les usagers à avoir une **consommation responsable de l'eau**
- **Réduire la facture d'eau pour les abonnés les plus défavorisés** et améliorer ainsi le reste à vivre des ménages en difficulté

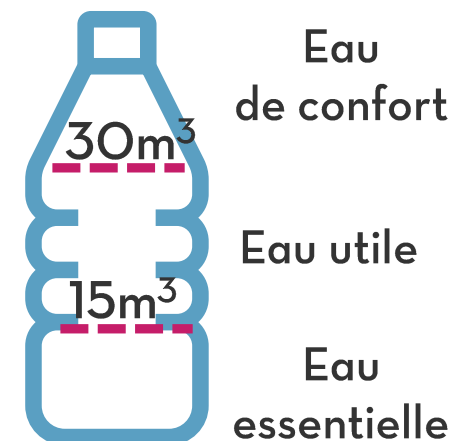


# TRAVAIL RÉALISÉ – DÉFINITION DES TRANCHES

→ Une **part fixe identique** pour l'ensemble des particuliers à 65 €HT

→ Concernant la part variable, **3 tranches de tarification** :

	par personne	pour 2,3 personnes
Tranche 1. Eau vitale & essentielle	0 à 15 m <sup>3</sup>	0 à 35 m <sup>3</sup>
Tranche 2. Eau utile	15 à 30 m <sup>3</sup>	35 à 70 m <sup>3</sup>
Tranche 3. Eau de confort	> 30 m <sup>3</sup>	> 70 m <sup>3</sup>



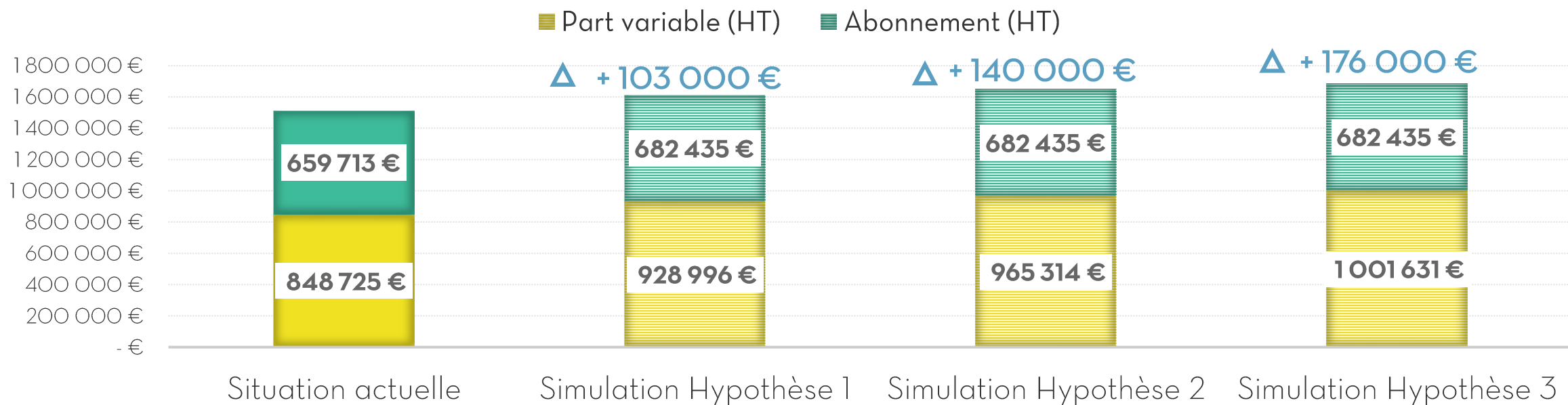
→ Une **part fixe identique** pour l'ensemble des professionnels à 75 €HT

→ Proposition d'une **part variable identique** pour l'ensemble des professionnels

# EXEMPLES DE SIMULATION

↳ Simulations réalisées sur la base d'une taille moyenne de 2,3 personnes par ménage

## Particuliers. Simulation des recettes prévisionnelles



Hypothèse 1  
de Tarification  
(€/m<sup>3</sup>)

0,80 | 1,2 | 2 €







Hypothèse 2  
de Tarification  
(€/m<sup>3</sup>)

0,85 | 1,25 | 2,05 €HT

Hypothèse 3  
de Tarification  
(€/m<sup>3</sup>)

0,90 | 1,30 | 2,10 €HT

# EXEMPLES DE SIMULATION

	Hypothèse 1 de Tarification (€/m <sup>3</sup> )	Hypothèse 2 de Tarification (€/m <sup>3</sup> )	Hypothèse 3 de Tarification (€/m <sup>3</sup> )
Seuils retenus	0,80   1,2   2 €	0,85   1,25   2,05 €HT	0,90   1,30   2,10 €HT
Sur une base de 2,3 personnes par ménage	 <b>51 % des abonnés</b> auraient une facture inférieure	 <b>48 % des abonnés</b> auraient une facture inférieure	 <b>45 % des abonnés</b> auraient une facture inférieure
T1 : 0-35 m <sup>3</sup>	<b>Baisse médiane de 9 €</b>	<b>Baisse médiane de 7 €</b>	<b>Baisse médiane de 5 €</b>
T2 : 35-70 m <sup>3</sup>	 <b>42 % des abonnés</b> auraient une facture plus importante	 <b>46 % des abonnés</b> auraient une facture plus importante	 <b>49 % des abonnés</b> auraient une facture plus importante
T3 : > 70 m <sup>3</sup>	<b>Hausse médiane de 21 €</b>	<b>Hausse médiane de 24 €</b>	<b>Hausse médiane de 26 €</b>

# PROCHAINES ETAPES

**Décembre 2023** : délibération prise par le comité syndical sur le principe de mise en place de la tarification progressive

- **Validation du principe d'une part fixe unique pour les particuliers et professionnels**
- **Validation d'une tarification progressive pour les particuliers en 3 tranches**
- **Validation d'un tarif unique pour les professionnels sur la part variable**

**2024** : mise en œuvre technique du dispositif, proposition de lissage, définition des tarifs 2025, mise en place de groupes de travail : « gros consommateurs », « secteur de la Hem », familles nombreuses...

Communication et pédagogie sur l'enjeu de préservation

**2025** : application de la tarification éco-solidaire

# TERRITOIRE ENGAGÉ POUR L'EAU



# RAPPEL DE LA DÉMARCHE

- L'eau, élément identitaire du Pays de Saint-Omer
- L'eau, au cœur des défis liés au dérèglement climatique :



Baisse des précipitations moyennes annuelles.  
Moins de pluies efficaces

**- 5 à - 10 %**

A l'horizon 2050-2070 :



Augmentation des précipitations hivernales et d'épisodes de pluies intenses

**+ 15 à + 30 %**



Forte baisse des recharges de nappes

**-12 à - 46 %**



Forte baisse des débits des rivières

**-25 à - 45 %**



Hausse de la température moyenne annuelle sur la période 2046-2065

**+ 2,2 °C**



Augmentation de l'évapotranspiration

**+ 20 à 25 %**



# RAPPEL DE LA DÉMARCHE

- Depuis de nombreuses années, l'Agence d'Urbanisme intègre l'eau au cœur des projets d'aménagement du territoire et met en place ou accompagne un certain nombre de démarches (Europas, Eaux Robustes, Canal et Voies d'Eau, Fonds Eau...)
- En 2020, volonté de l'Agence et du Pôle Métropolitain Audomarois de structurer l'approche et d'aller plus loin.
- Souhait partagé avec l'Agence de l'Eau de proposer une démarche expérimentale en articulation et en complémentarité des outils et dispositifs existants.



# RAPPEL DE LA DÉMARCHE

## Les objectifs généraux :

- **Sensibiliser et développer une culture de l'eau**, pour favoriser une prise de conscience des enjeux liés à la ressource en eau
- **Mobiliser** les acteurs du territoire et **engager une dynamique collective** autour d'une **ambition commune**
- **Construire une vision partagée et décloisonnée**
- **Planifier et Aménager avec l'Eau**
- **Agir** en proposant et multipliant les actions et projets
- **Innover, inspirer et essayer** en partageant l'expérience du Pays de Saint-Omer





# RAPPEL DE LA DÉMARCHE

## La méthode :

- A l'instar d'un PCAET, écriture concertée d'une **stratégie pluriannuelle** combinant des **actions de connaissance, de sensibilisation, de mobilisation, d'expérimentation et d'innovation.**

**10**  
**partenaires**



# RAPPEL DE LA DÉMARCHE

Une démarche expérimentale reconnue et soutenue par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie en novembre 2023



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# LE PROGRAMME D' ACTIONS

En articulation avec les objectifs du SDAGE et du SAGE, définition d'un programme d'actions pour la période 2024-2026 :

- S'adapter au changement climatique et disposer d'une eau en quantité et en qualité pour tous les usages
- Planifier et aménager avec l'eau
- Contribuer à la mise en place d'une dynamique collective pour la préservation de la ressource en eau

**3**

**objectifs**

**15**

**actions**



# LE PROGRAMME D' ACTIONS 2024-2026

## ↳ Eau et Partenariats

- Intégration de L'Agence dans la CLE du SAGE de l'Audomarois

Démarche continue : 2024-2025-2026



# LE PROGRAMME D' ACTIONS 2024-2026

## ↳ Eau et Aménagement

### - Réalisation d'un guide Aménager avec l'Eau

Date prévisionnelle : 2024

### - Etude de parcours pédagogique sur le champ d'inondation contrôlée

Date prévisionnelle : 2024

### - Création d'un Géoportail de l'Eau

Date prévisionnelle : 2024-2025-2026

### - Réflexions sur l'intégration d'une OAP Cycle de l'Eau dans le PLUi de la CAPSO

Date prévisionnelle : 2024-2025



# LE PROGRAMME D' ACTIONS 2024-2026

## ↳ Gestion des eaux de pluie

- Enquête sur les pratiques et souhaits des communes en matière de récupération / utilisation des eaux de pluie

Date prévisionnelle : 2024

- Cartographie des surfaces de toiture et potentiel de récupération des eaux de pluie sur les bâtiments publics

Date prévisionnelle : 2024

- EducTour sur la gestion des eaux pluviales

Date prévisionnelle : 2024

- Atelier de sensibilisation/formation sur la récupération des eaux de pluie

Date prévisionnelle : 2025



# LE PROGRAMME D' ACTIONS 2024-2026

## ↳ Eau et Agriculture

### - Démarche Prospective Eau, Agriculture et Aménagement du Territoire

Date prévisionnelle : 2025 - 2026



# LE PROGRAMME D' ACTIONS 2024-2026

## ↳ Eau et Equipements Publics

- Audits d'équipements publics pour une meilleure gestion de la ressource (production d'une "check-list"), élaboration d'une liste d'équipements sur lesquels poursuivre les audits et la sensibilisation des élus

Date prévisionnelle : 2024-2025-2026





# LE PROGRAMME D' ACTIONS 2024-2026

## ↳ Réutilisation des eaux usées traitées

- Evènement de sensibilisation/formation sur la réutilisation des eaux usées traitées

Date prévisionnelle : 2024



# AUTRES ACTIONS HORS TEE

- **Accompagnement du SIDEALF pour la mise en place d'une tarification progressive de l'eau**

Date prévisionnelle : 2023- 2024-2025

- **Appui pour les réflexions relatives à la réutilisation des eaux usées traitées**

Date : 2023-2024-2025

- **Accompagnement de la CAPSO sur le volet paysage, énergie et architecture de la future STEP**

Date prévisionnelle : 2023- 2024-2025-2026

- **Opération Ici commencent la rivière et la mer**

Date : 2023...

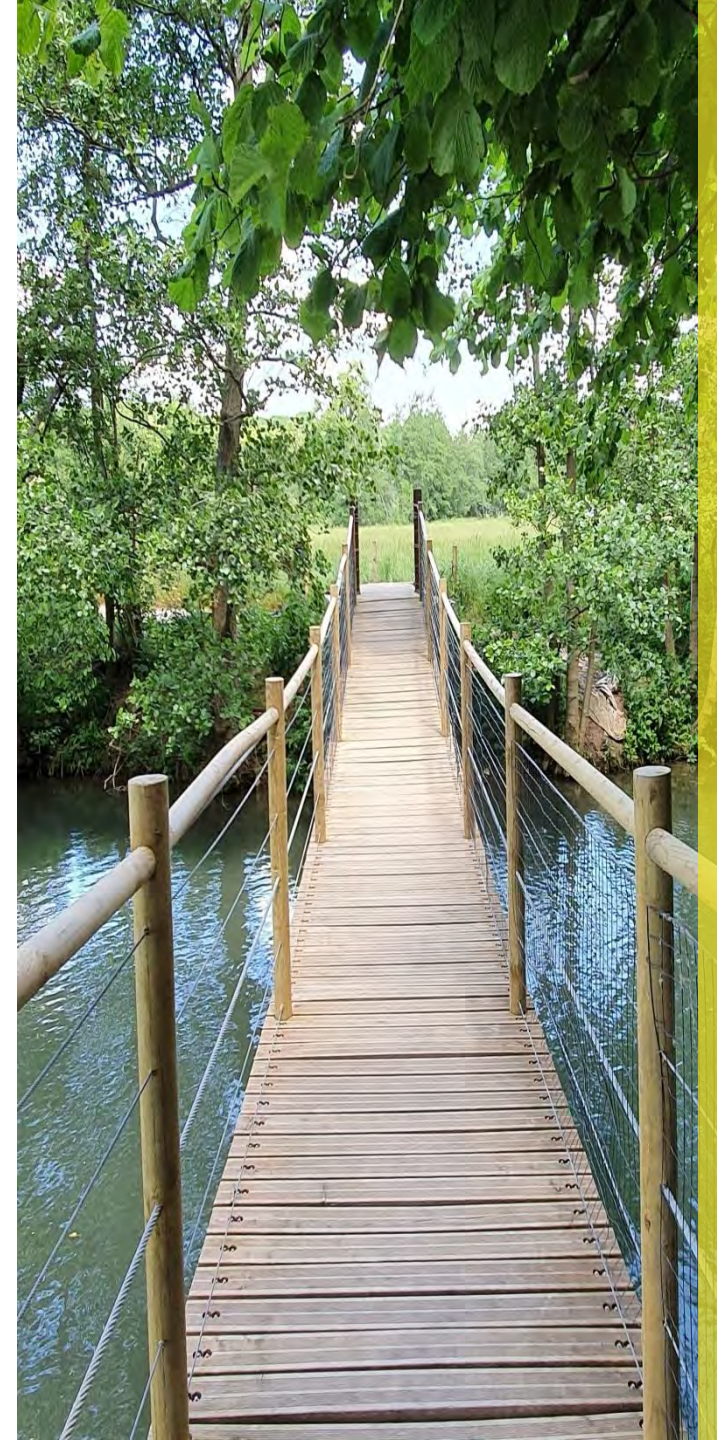
- **Pilotage du Fonds Eau de la CAPSO**

Date : depuis 2016



# PERSPECTIVES & ECHANGES

- Lancement officiel du programme d'actions à l'occasion de la signature de la convention entre L'Agence et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie le 3 avril
- Mise en place des groupes de travail



# MERCI POUR VOTRE ATTENTION

On se (re)trouve :



L'Agence  
à Saint-Omer



Maison de l'Archéologie  
à Théroutanne



Pavillon préfigurateur de  
la Maison du Patrimoine  
à Saint-Omer

Membre des réseaux

